

**Intervention de S.E. PRAK Sokhonn,  
Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération Internationale  
du Royaume du Cambodge**

Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU

25 Février 2019

**Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser devant le Conseil des Droits de l'Homme.

Le travail effectué par cet auguste Conseil dont les nobles buts sont gravés dans la Charte des Nations Unies mérite amplement le respect de tous.

**Monsieur le Président,**

Je n'aurais pas de leçon à partager autre que celle que le Cambodge a lui-même connue.

Le Cambodge se trouve aujourd'hui à la croisée de perceptions regrettablement opposées.

Beaucoup voient le Cambodge comme le « success story » d'un pays dévasté par la guerre et le génocide, un pays qui s'est relevé, s'est réconcilié et a accompli des transformations économiques et sociales énormes. Malheureusement, certains ne veulent voir dans mon pays que les manquements aux valeurs d'une démocratie qu'ils exigent parfaite, une démocratie exemplaire que même les pays de ceux qui nous critiquent ne peuvent concrétiser.

Cette année marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la fin du régime génocidaire de Pol Pot. Elle est pour nous

l'occasion de nous rappeler et de rappeler au monde entier d'où nous venons. Après presque 4 ans de pouvoir, ce régime a fait plus de 2 millions de morts sur les 7 millions d'habitants qui vivaient en 1975. Les victimes appartenaient principalement à la population citadine, c.à.d. celle la plus cultivée. Le Cambodge en 1979, c'est un pays dévasté, sans routes, sans ponts, sans écoles, sans hôpitaux, sans services administratifs, sans monnaie, sans religion, sans État ; c'est un peuple de survivants traumatisés, épuisés, qui ont subi plusieurs déportations, et sont dépouillés de tout.

C'est à ce peuple de survivants qu'une majorité à l'ONU va infliger un embargo total et laisser ses bourreaux occuper le siège cambodgien. Des gouvernements qui parlent tout le temps de démocratie et de droits de l'homme ont privé tout un peuple rescapé d'une des pires tragédies du siècle, du droit à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, au logement, au travail, au développement et même à la paix. Et cela pendant 12 ans !

Voilà d'où nous venons.

Si aujourd'hui, le Cambodge est devenu un pays à revenu intermédiaire inférieur, c'est en grande partie grâce à la paix obtenue par la politique gagnant-gagnant de réconciliation nationale de notre Premier ministre, 5 ans après le départ de l'Autorité Provisoire des Nations Unies.

Tout au long de ces années de reconstruction, le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit à l'éducation, à la culture, au logement, au travail tels qu'ils sont prescrits par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, n'ont pas cessé d'être la priorité des

priorités de notre gouvernement. Et tous les organismes internationaux reconnaissent les progrès considérables réalisés dans ces domaines. Nous avons un taux de croissance annuel moyen dépassant les 7% depuis plus de 20 ans, faisant du Cambodge le 6<sup>e</sup> pays à croissance la plus rapide du monde, un taux de pauvreté réduit à moins de 10%, un taux de scolarisation au niveau primaire de 98%. L'espérance de vie est passée de 54 ans en 1993 à 69 ans en 2016. Le Cambodge a réussi à réaliser la plupart des Objectifs du Millénaire du Développement en avance sur le calendrier. Après avoir été pays récepteur de casques bleus, le Cambodge est devenu pays contributeur de troupes aux missions de maintien de la paix de l'ONU, avec près de 6.000 soldats envoyés dans 8 pays en Afrique et au Moyen-Orient depuis 2006.

Malheureusement, ces progrès, et bien d'autres, sont très peu mis en évidence dans les rapports qui sont portés à votre connaissance et, de ce fait, notre gouvernement continue à être très injustement traité à partir d'informations partielles et partiales qui alimentent les critiques à notre égard.

Les sources utilisées pour ces critiques sont presque toujours les mêmes : l'opposition politique et certaines ONG nationales ou étrangères animées par un agenda politique.

Au titre de la partialité, il faut relever que les rapports qui critiquent le gouvernement ont très rarement dénoncé les pratiques d'une opposition politique qui violent les valeurs à la base de la démocratie et des droits de l'Homme : diffamations et calomnies graves de dirigeants, appels systématiques à la haine raciale et à la xénophobie, production de faux documents, provocations mettant en danger les relations avec un État voisin,

dé légitimation des institutions, appels répétés à la sédition des forces armées, entretenant ainsi en permanence un climat de guerre civile.

Des violations graves de dispositions législatives pourtant identiques à celles existant dans des pays occidentaux ne sont même pas relevées, comme, par exemple, violation de l'interdiction de financements étrangers des partis politiques, violation de la loi sur les associations, refus de respecter les codes pourtant rédigés avec l'assistance d'universités occidentales.

Toujours, ces rapports qualifient les décisions de justice de « *politiquement motivées* », alors que des jugements portant sur les mêmes faits, dans les mêmes circonstances, prononcés par des juridictions occidentales, produisent les mêmes décisions. Voilà comment nous sommes traités.

Je souhaite maintenant aborder un certain nombre de dispositions de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et expliquer comment elles sont respectées au Cambodge :

Alors que tant de pays sont déchirés par des conflits religieux, la liberté religieuse et la tolérance entre les différentes confessions sont une réalité quotidienne dans notre pays. Les différentes sensibilités chrétiennes et celles d'une minorité musulmane très vivante sont présentes et respectées.

En ce qui concerne les libertés d'expression et d'opinion, c'est une fois encore une caricature qui est relayée à l'étranger. Il y a de nombreux journaux d'opposition en langues khmère et anglaise ; les librairies vendent en toute liberté des livres extrêmement agressifs à l'égard des dirigeants du pays. Des stations de radio,

dont certaines émettent depuis l'étranger, distillent au quotidien des informations partisans. L'accès aux réseaux sociaux est totalement libre sur toute l'étendue du pays. L'égalité devant l'impôt, le respect de règles déontologiques sont des contraintes légales au Cambodge comme elles le sont dans les pays occidentaux. Mais les critiques occidentales sont sans limites : au nom de la liberté d'expression, certains vont même jusqu'à nous reprocher de protéger l'inviolabilité de notre Souverain !

Lorsqu'un dirigeant déclare publiquement que lui et son parti sont financés et aidés techniquement par une puissance étrangère pour renverser par des moyens illégaux le gouvernement légitimement et démocratiquement élu, nous prenons les mesures qui s'imposent pour protéger les institutions, la paix et la stabilité de notre pays.

Le représentant de l'Australie disait lors de cette session l'année dernière que : « the rule of law is fundamental to ensuring all are equal before our system of justice ». C'est bien le principe que nous appliquons.

Aujourd'hui, après avoir pris ces mesures protectrices, nous nous efforçons, en négociant avec ceux qui sont prêts à faire vivre une démocratie apaisée, à trouver un moyen de concilier démocratie et stabilité politique, pluralisme politique et paix publique. A cette fin, nous avons pris des décisions légales qui permettent aux 118 cadres de l'ancien parti d'opposition de réintégrer pleinement la vie politique. Le gouvernement vient de mettre en place une structure de concertation avec la société civile et j'ai personnellement entamé le 29 janvier dernier un dialogue que nous voulons régulier avec les ONG étrangères.

Monsieur le Président,

Excellences, mesdames et messieurs,

Il y a quelques mois, nous avons renouvelé pour deux ans le mandat de l'Office du Haut-Commissaire pour les Droits de l'Homme à Phnom Penh, faisant ainsi du Cambodge le seul pays d'Asie à accueillir une telle structure sur son sol. Nous continuons à accueillir les visites et les recommandations de la Rapporteuse Spéciale. Le mois dernier, une délégation cambodgienne a participé à la Revue Périodique Universelle, et a informé le Conseil des mesures concrètes prises par notre gouvernement afin de renforcer la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. Je voudrais répéter les remerciements de notre délégation à tous les pays qui nous ont adressé, de bonne foi, leurs commentaires et recommandations.

Je voudrais tout simplement conclure en répétant ce que notre Premier ministre, Samdech Techo Hun Sen, a affirmé à Madame Michelle Bachelet, la Haute-Commissaire aux Droits de l'Homme, tout récemment que le Cambodge est déterminé à promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit mais aussi à protéger la paix si durement acquise et si précieuse pour un peuple dont vous tous connaissez le passé tragique.

Je vous remercie et vous souhaite bons succès.